



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal
Du 15 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, salle 1, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire.

Membres en exercice : **27**
Date convocation : **2 décembre 2025**
Présents : **21**
Votants : **26**

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire
Catherine BARBERO, Claude SCHAEFFER, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Isabelle JODIN, Fanny BILLY, Ngoc Loi TRAN, Adjoints
Sandrine MARTINS, Marie-Agnès DESCOUX, Charlotte LE MAITOUR, Patrick MICHEL, Isabelle DUPRÉ, Christophe LASSERRE, Serge POIGNANT, Brigitte FOULON, Hervé GUISE, Jean-Marc LONGEQUEUE, Franck PARIS, Dominique FRANCOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Jean-Marc SIOZAC	a donné pouvoir	à	Claude SCHAEFFER
Jean BEDU	a donné pouvoir	à	Franck PARIS
Nathalie BEELS	a donné pouvoir	à	Jean-Marc LONGEQUEUE
Magali BOUARFE	a donné pouvoir	à	Hervé GUISE
Mapril BAPTISTA	a donné pouvoir	à	Dominique FRANCOISE

ETAIT ABSENTE :

Mildred PUISSANT

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Franck PARIS a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

DELIBERATION N° 2025-45 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – ENEDIS Plan pluriannuel d'investissements 2026-2030

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° D2021-98 du 6 mai 2021 conventionnant la concession pour le service public de développement et d'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente ;

VU le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) transmis par Enedis pour la période 2026-2030 ;

CONSIDERANT que le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) présente les investissements prévus par Enedis sur le réseau public de distribution d'électricité de la commune ;

CONSIDERANT que ces investissements conditionnent la qualité du service public, la sécurisation du réseau et l'accompagnement des projets communaux ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité d'émettre un avis sur ce programme en vue de son approbation ;

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

Par 20 voix pour et 6 abstentions (J. BEDU, H. GUISE, N. BEELS, J-M LONGEQUEUE, M. BOUARFE, F. PARIS)

APPROUVE le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) proposé par Enedis pour la période 2026-2030, tel qu'annexé à la présente délibération.

AUTORISE le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

DIT qu'Enedis devra veiller à la bonne réalisation des investissements prévus et à en assurer le suivi lors du rapport annuel.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits et ont signé les membres présents.

A Pomponne, le 15 décembre 2025

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Arnaud BRUNET